

Cette saison, l'ASP86 vous propose les réinscriptions en juin.

Les réinscriptions sont uniquement réservées aux adhérents de la saison 2024 / 2025 (l'ajout d'un ou plusieurs membres de la même famille est toutefois possible).

Toutes nos activités ayant un nombre de places limitées, en effectuant votre inscription sur cette période vous serez prioritaires.

► **Dates des réinscriptions : Du lundi 23 juin au dimanche 6 juillet.**

Le site pour les réinscriptions en ligne ouvrira **le lundi 23 juin** et sera accessible 24h/24 **jusqu'au dimanche 6 juillet inclus**. **Il vous sera toujours possible de vous inscrire après cette date mais les inscriptions seront alors ouvertes à l'ensemble des personnes souhaitant s'inscrire y compris les nouveaux adhérents.**

▪ **COMMENT S'INSCRIRE EN LIGNE ?**

- Je me rends sur <https://asp86natation.swim-community.fr/> (je favorise une inscription sur ordinateur pour une meilleure expérience utilisateur)
- Je choisis la formule d'adhésion et le créneau de mon choix (tuto explicatif disponible via notre site internet)
- Je suis le processus d'inscription

NB : Pour l'inscription de son (ses) enfant(s), il faut créer un compte à son nom (représentant légal) et ensuite cocher profil parent pour ajouter son (ses) enfant(s) : " je souhaite inscrire mon enfant ".

A la fin du processus d'inscription, vous recevrez un mail de confirmation. Attention, celui-ci peut se trouver dans les spams ou dans les promotions.

► **Attestation AQS / Certificat médical : À fournir en même temps que l'inscription. Pensez à anticiper votre rendez-vous médical si besoin.**

• **Délai de 10 jours : *Envoi du dossier complet à l'adresse suivante : ASP86 Natation – 57 rue de la Ganterie – 86000 Poitiers***

- > Accord de licence
- > Paiement
- > Pensez à valider le règlement intérieur et la charte du compétiteur (groupe compétition uniquement) en ligne
- > Le certificat médical (ou attestation AQS) si nécessaire

Attention, si le dossier d'inscription complet ne nous est pas parvenu dans le délai des 10 jours, votre demande d'inscription sera automatiquement annulée et la place sera libérée.

▪ **REINSCRIPTIONS AU SECRETARIAT :**

Pour ceux qui sont dans l'incapacité de faire leur inscription sur internet, des permanences se tiendront au secrétariat de l'ASP86 à la Ganterie le **lundi 23 et jeudi 26 juin de 15h à 18h30** (coursive de la salle de Lawson Body - salle de volley - face au bassin nordique).

▪ **REPRISE DES ACTIVITES :**

La date de reprise des activités pour la saison 2025 / 2026 est prévue au lundi 15 septembre.
Un mail vous sera envoyé début septembre pour vous le rappeler.

TARIFS SAISON 2025 / 2026 (15 SEPTEMBRE AU 21 JUIN)

Activités	Tarifs
Ecole de l'Eau / Ecole de natation	145 € (1 séance par semaine) 215 € (2 séances par semaine)
Aquagym	175 € (1 séance par semaine) 320 € (2 séances par semaine)
Aquaphobie	195 € (1 séance par semaine)
Natation Adultes	195 € (1 à 2 séances par semaine) 230 € (3 à 4 séances par semaine)
Handi natation enfants	145 € (1 séance par semaine)
Handi natation adultes	185 € (1 séance par semaine)
Nagez Forme Santé	70 € (1 séance par semaine - Trimestre) 180 € (1 séance par semaine - Saison complète)
Compétition : Avenirs / Avenirs +	215 €
Compét B / B+ Compét C / C+ Masters	260 €

Réductions pour les familles :

- 7 % de réduction pour 2 adhérents
- 12 % de réduction pour 3 adhérents
- 17 % de réduction pour 4 adhérents
- 22 % de réduction pour 5 adhérents et plus

► La réduction s'applique **uniquement aux conjoints et aux enfants de moins de 18 ans.**

► La réduction s'applique sur le total des adhésions

Pass Sport :

Les personnes souhaitant régler une partie de l'adhésion avec le Pass'Sport, merci d'établir un chèque de caution de 50€ que nous vous renverrons dès réception du code Pass'Sport fourni par l'Etat (pensez à cocher la case "payer avec plusieurs moyens de paiements" lors de l'inscription en ligne).

CARTE D'ACCES « CLUB » A LA GANTERIE

1^{er} CAS : Vous renouvelez votre inscription :

Pour les adhérents qui possèdent une carte d'accès « club » à la Ganterie et qui renouvellent leur inscription, vous pouvez la conserver. **Elle sera automatiquement réactivée et utilisable dès la rentrée.**

2^{ème} CAS : Vous ne renouvelez pas votre inscription :

Les personnes qui ne renouvellent pas leur inscription, sont invitées à retourner la carte selon les modalités ci-dessous. (5 euros par carte restituée). Attention seules les cartes **en bon état** seront reprises.

► 2 possibilités pour restituer la carte :

- Se présenter avant le 15 septembre 2025 aux horaires d'ouverture du secrétariat.
- Par courrier **avant le 15 septembre 2025**. Merci d'envoyer votre carte d'accès accompagnée d'une enveloppe timbrée à votre adresse. Toute carte retournée **après le 15 septembre ne sera pas remboursée**. Courrier à adresser à l'ASP86 - 57 rue de la Ganterie - 86000 POITIERS.

CERTIFICAT MEDICAL / ATTESTATION AQS

● **Adhérent Mineur**

○ **Ecole de l'eau, Ecole de natation, Groupes compétition et Handi natation**

Vous avez la possibilité de fournir une attestation sur l'honneur. Il vous faut pour cela répondre au questionnaire ci-dessous avec votre enfant puis remplir l'attestation.

- ❖ [Le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur](#) (répondre au questionnaire – ne pas nous le renvoyer)
- ❖ Si vous attestez avoir répondu NON à toutes les questions relatives à l'état de santé du sportif mineur, merci d'en cocher la case **sur le bulletin d'adhésion**.

Attention, si la personne mineure a répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire, il doit fournir un certificat médical. Consultez alors un médecin et présentez-lui le questionnaire renseigné.

● **Adhérent Majeur**

○ **Groupes loisirs (Aquagym, Aquaphobie, Natation Adultes et Handi natation)**

Pour les nouvelles inscriptions ou un renouvellement, il n'est pas obligatoire de fournir de document (ni certificat médical, ni attestation sur l'honneur)

○ **Groupes compétition**

- **Renouvellement**

Attestation à fournir :

- ❖ [Le questionnaire relatif à l'état de santé du sportif majeur](#) (répondre au questionnaire – ne pas nous le renvoyer)
- ❖ Si vous attestez avoir répondu NON à toutes les questions relatives à l'état de santé du sportif, merci d'en cocher la case **sur le bulletin d'adhésion**.

Attention, si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions du questionnaire, il doit fournir un certificat médical. Consultez alors un médecin et présentez-lui le questionnaire renseigné.

- **Nouvelle adhésion**

Merci de fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la natation en compétition.

○ **Nagez Forme Santé**

Certificat médical obligatoire, activité conditionnée à prescription médicale.